



Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

ID : 033-213300700-20230606-202329-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 06 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le six juin, le Conseil Municipal de BRACH,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code  
Général des Collectivités Territoriales  
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1er juin 2023

**Nombre de conseillers**

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

**Etaient présents :** Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Carmen  
PICAZO, Chantal BOURDELAS, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Sophie OLIAS—  
ZEITSCHER, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ, Audrey JOLLY, Jacques LASSALLE

**Etaient absent excusé :** Colette DUPIN pouvoir Didier PHOENIX, Magali LARAPIDIE  
pouvoir Carmen PICAZO

**Secrétaire de séance :** Carmen PICAZO

**DELIB\_2023/29\_Finances  
FDAEC 2023**

Monsieur le Maire,

**RAPPELLE** au conseil municipal les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipe-  
ment des Communes (F.D.A.E.C.) votés par le Conseil Départemental au cours de son Assemblée plénière.

La réunion cantonale, présidée par Madame GOT, Conseillère Départementale, a permis d'envisager l'attribution à  
notre commune d'une somme de 12 370.00 €

Pour ce qui est des travaux de voirie et des autres investissements, le financement propre de la commune doit être égal  
à 20 % minimum du montant des travaux HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

**DECIDE** à l'unanimité des membres présents et représentés,

**DE REALISER** en 2023 l'opération suivante :

**INVESTISSEMENT**

→ Achat d'un bien immobilier cadastré section A numéro 158 au prix de 95 000 € et d'une licence IV au prix de 5  
000€ soit un total de 100 000 € hors frais notariés

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC  
Tél. : 05.56.58.23.66

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

ID : 033-213300700-20230606-202329-DE



**DEMANDER** au Conseil Départemental de lui attribuer une subvention de 12 370.00 €

**D'ASSURER** le financement complémentaire par autofinancement pour un montant de **87 630 € HT**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,  
C.PICAZO

Le Maire,  
D.PHOENIX